

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21830116600102</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESOR PUBLIC ST MAXIMIN

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

BUDGET : SERVICE DE L EAU SAINT MAXIMIN (2)

**ANNEE 2019**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

##### D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 224 426,32	1 907 441,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 316 985,32
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>2 224 426,32</b>	<b>2 224 426,32</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 569 982,86	977 156,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	171 883,84	350 390,50
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 414 320,20
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>1 741 866,70</b>	<b>1 741 866,70</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 966 293,02</b>	<b>3 966 293,02</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	395 554,61	0,00	431 814,32	431 814,32	431 814,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	331 979,00	0,00	357 390,00	357 390,00	357 390,00
014	Atténuations de produits	538 485,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	367 616,19	0,00	372 000,00	372 000,00	372 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 633 634,80</b>	<b>0,00</b>	<b>1 561 204,32</b>	<b>1 561 204,32</b>	<b>1 561 204,32</b>
66	Charges financières	43 527,00	0,00	39 250,00	39 250,00	39 250,00
67	Charges exceptionnelles	91 100,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 768 261,80</b>	<b>0,00</b>	<b>1 672 454,32</b>	<b>1 672 454,32</b>	<b>1 672 454,32</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	320 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	159 077,00		151 972,00	151 972,00	151 972,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>479 077,00</b>		<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 247 338,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2 224 426,32</b>	<b>2 224 426,32</b>	<b>2 224 426,32</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 224 426,32</b>
---	---------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 110,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 895 000,00	0,00	1 870 000,00	1 870 000,00	1 870 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 918 110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 888 000,00</b>	<b>1 888 000,00</b>	<b>1 888 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 409,61	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 920 519,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 890 000,00</b>	<b>1 890 000,00</b>	<b>1 890 000,00</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	14 925,00		17 441,00	17 441,00	17 441,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>14 925,00</b>		<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 935 444,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 907 441,00</b>	<b>1 907 441,00</b>	<b>1 907 441,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>316 985,32</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 224 426,32</b>
---	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>534 531,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	30 575,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	74 149,00	3 382,34	110 000,00	110 000,00	113 382,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 146 714,40	168 501,50	1 293 941,86	1 293 941,86	1 462 443,36
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 251 438,40</b>	<b>171 883,84</b>	<b>1 443 941,86</b>	<b>1 443 941,86</b>	<b>1 615 825,70</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 900,00	0,00	108 600,00	108 600,00	108 600,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>117 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108 600,00</b>	<b>108 600,00</b>	<b>108 600,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 369 338,40</b>	<b>171 883,84</b>	<b>1 552 541,86</b>	<b>1 552 541,86</b>	<b>1 724 425,70</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	14 925,00		17 441,00	17 441,00	17 441,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>14 925,00</b>		<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 384 263,40</b>	<b>171 883,84</b>	<b>1 569 982,86</b>	<b>1 569 982,86</b>	<b>1 741 866,70</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 741 866,70</b>
---	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	439 948,93	350 390,50	225 184,00	225 184,00	575 574,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>439 948,93</b>	<b>350 390,50</b>	<b>225 184,00</b>	<b>225 184,00</b>	<b>575 574,50</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	500 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>939 948,93</b>	<b>350 390,50</b>	<b>425 184,00</b>	<b>425 184,00</b>	<b>775 574,50</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	320 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	159 077,00		151 972,00	151 972,00	151 972,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>479 077,00</b>		<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 419 025,93</b>	<b>350 390,50</b>	<b>977 156,00</b>	<b>977 156,00</b>	<b>1 327 546,50</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	414 320,20
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 741 866,70</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>534 531,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) À servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	431 814,32		431 814,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	357 390,00		357 390,00
014	Atténuations de produits	400 000,00		400 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	372 000,00		372 000,00
66	Charges financières	39 250,00	0,00	39 250,00
67	Charges exceptionnelles	72 000,00	0,00	72 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	151 972,00	151 972,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		400 000,00	400 000,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 672 454,32</b>	<b>551 972,00</b>	<b>2 224 426,32</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 224 426,32</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 441,00	17 441,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	108 600,00	0,00	108 600,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	40 000,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	113 382,34	0,00	113 382,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 462 443,36	0,00	1 462 443,36
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 724 425,70</b>	<b>17 441,00</b>	<b>1 741 866,70</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 741 866,70</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 870 000,00		1 870 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00		13 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	17 441,00	19 441,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 890 000,00</b>	<b>17 441,00</b>	<b>1 907 441,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>316 985,32</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 224 426,32</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	575 574,50	0,00	575 574,50
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		151 972,00	151 972,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		400 000,00	400 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>575 574,50</b>	<b>551 972,00</b>	<b>1 127 546,50</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>414 320,20</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>200 000,00</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 741 866,70</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>395 554,61</b>	<b>431 814,32</b>	<b>431 814,32</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	170 000,00	145 514,32	145 514,32
6063	Fournitures entretien et petit équipt	80 000,00	125 000,00	125 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	10 000,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6071	Compteurs	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	5 409,61	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	70 000,00	70 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	25 345,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>331 979,00</b>	<b>357 390,00</b>	<b>357 390,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	916,00	1 005,00	1 005,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 213,00	4 624,00	4 624,00
6411	Salaires, appointements, commissions	234 640,00	253 137,00	253 137,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 791,00	37 239,00	37 239,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	53 178,00	54 367,00	54 367,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	971,00	1 443,00	1 443,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	1 832,00	2 011,00	2 011,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
648	Autres charges de personnel	3 438,00	2 564,00	2 564,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>538 485,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
701249	Reversement redevance agence de l'eau	418 708,00	313 000,00	313 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	119 777,00	87 000,00	87 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>367 616,19</b>	<b>372 000,00</b>	<b>372 000,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	10 450,00	16 000,00	16 000,00
6542	Créances éteintes	37 166,19	36 000,00	36 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	320 000,00	320 000,00	320 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>1 633 634,80</b>	<b>1 561 204,32</b>	<b>1 561 204,32</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>43 527,00</b>	<b>39 250,00</b>	<b>39 250,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 900,00	40 620,00	40 620,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 373,00	-1 370,00	-1 370,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>91 100,00</b>	<b>72 000,00</b>	<b>72 000,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 100,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	90 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>1 768 261,80</b>	<b>1 672 454,32</b>	<b>1 672 454,32</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>320 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>159 077,00</b>	<b>151 972,00</b>	<b>151 972,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	159 077,00	151 972,00	151 972,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>479 077,00</b>	<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>479 077,00</b>	<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>

**ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME - SERVICE DE L EAU SAINT MAXIMIN - BP - 2019**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		2 247 338,80	2 224 426,32	2 224 426,32

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>			<b>0,00</b>
-----------------------------------	--	--	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>			<b>0,00</b>
--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>2 224 426,32</b>
---	--	--	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	5 767,73
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-7 137,73
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 370,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 110,00	5 000,00	5 000,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	110,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	10 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>1 895 000,00</b>	<b>1 870 000,00</b>	<b>1 870 000,00</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 320 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	317 000,00	313 000,00	313 000,00
704	Travaux	170 000,00	220 000,00	220 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	88 000,00	87 000,00	87 000,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>13 000,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>13 000,00</b>
7588	Autres	13 000,00	13 000,00	13 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 918 110,00</b>	<b>1 888 000,00</b>	<b>1 888 000,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 409,61</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
778	Autres produits exceptionnels	2 409,61	2 000,00	2 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 920 519,61</b>	<b>1 890 000,00</b>	<b>1 890 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>14 925,00</b>	<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	14 925,00	17 441,00	17 441,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>14 925,00</b>	<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 935 444,61</b>	<b>1 907 441,00</b>	<b>1 907 441,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>316 985,32</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 224 426,32</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N -- ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>30 575,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
2031	Frais d'études	10 575,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>74 149,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 000,00	10 000,00	10 000,00
21561	Service de distribution d'eau	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	40 000,00	40 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 649,00	10 000,00	10 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 146 714,40</b>	<b>1 293 941,86</b>	<b>1 293 941,86</b>
2313	Constructions	2 030,66	3 757,86	3 757,86
2315	Installat <sup>n</sup> , matériel et outillage techni	1 144 683,74	1 290 184,00	1 290 184,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 251 438,40</b>	<b>1 443 941,86</b>	<b>1 443 941,86</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>117 900,00</b>	<b>108 600,00</b>	<b>108 600,00</b>
1641	Emprunts en euros	117 300,00	108 000,00	108 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	600,00	600,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat<sup>n</sup> (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat<sup>n</sup> et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>117 900,00</b>	<b>108 600,00</b>	<b>108 600,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 369 338,40</b>	<b>1 552 541,86</b>	<b>1 552 541,86</b>
<b>040</b>	<b>Opérat<sup>n</sup> ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>14 925,00</b>	<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>14 925,00</b>	<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	7 365,00	8 722,00	8 722,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 150,00	2 309,00	2 309,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 410,00	6 410,00	6 410,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>14 925,00</b>	<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 384 263,40</b>	<b>1 569 982,86</b>	<b>1 569 982,86</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>171 883,84</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 741 866,70</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porté uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).





III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	439 948,93	225 184,00	225 184,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	319 624,00	225 184,00	225 184,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	120 324,93	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>439 948,93</b>	<b>225 184,00</b>	<b>225 184,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00	200 000,00	200 000,00
1068	Autres réserves	500 000,00	200 000,00	200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>500 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>939 948,93</b>	<b>425 184,00</b>	<b>425 184,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	320 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	159 077,00	151 972,00	151 972,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	800,00	737,00	737,00
281311	Bâtiments d'exploitation	9 800,00	9 670,00	9 670,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	129 177,00	124 750,00	124 750,00
281561	Service de distribution d'eau	7 500,00	4 820,00	4 820,00
28183	Matériel de bureau et informatique	700,00	570,00	570,00
28188	Autres	11 100,00	11 425,00	11 425,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>479 077,00</b>	<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>479 077,00</b>	<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 419 025,93</b>	<b>977 156,00</b>	<b>977 156,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>350 390,50</b>
----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>414 320,20</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 741 866,70</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**IV - ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>IV</b>
		<b>A1.1</b>

**A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
Délibération n° 149 du 14 décembre 2018	14/12/2018	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00
51931 Lignes de trésorerie						
00601945275 / 43660418351	02/01/2019	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 084 898,03									
1641 Emprunts en euros (total)					2 084 898,03									
015B	DEXIA CL	22/10/2001	30/10/2001	01/05/2002	304 698,03	F	Taux fixe à 5,37 %	5,37	5,37	EUR	A	P	O	A-1
017	CREDIT AGRICOLE	18/11/2004	29/11/2004	24/02/2005	200 000,00	F	Taux fixe à 4,46 %	4,46	4,54	EUR	T	P	O	A-1
018	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2005	29/09/2005	25/01/2006	100 000,00	F	Taux fixe à 3,51 %	3,51	3,56	EUR	T	P	O	A-1
019	CREDIT AGRICOLE	13/08/2009	26/08/2009	26/11/2009	700 000,00	F	Taux fixe à 4,54 %	4,54	4,62	EUR	T	C	O	A-1
020	SFIL CAFFIL	19/10/2010	30/12/2010	01/02/2011	375 000,00	F	Taux fixe à 1,85 %	1,85	1,86	EUR	T	P	O	A-1
021	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	31/12/2010	31/03/2011	135 000,00	F	Taux fixe à 3,5 %	3,50	3,55	EUR	T	C	O	A-1
022	SFIL CAFFIL	11/10/2011	28/11/2011	01/03/2012	100 000,00	F	Taux fixe à 4,29 %	4,29	4,36	EUR	T	C	O	A-1
023	CREDIT MUTUEL	11/12/2014	30/01/2015	31/03/2015	170 000,00	V	(Euribor 03 M + 1,4)-Floor - 1,4 sur Euribor 03 M	1,45	1,48	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? OIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICMÉ de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 147 360,37					107 655,48	40 614,72		5 757,74
1641 Emprunts en euros (total)				1 147 360,37					107 655,48	40 614,72		5 757,74
015B	N		A-1	65 431,39	2	F	Taux fixe à 5,37 %	5,37	20 680,09	3 513,67		2 396,46
017	N		A-1	138 153,46	15,9	F	Taux fixe à 4,46 %	4,54	6 093,67	6 061,17		589,12
018	N		A-1	58 795,70	11,82	F	Taux fixe à 3,51 %	3,56	4 013,60	2 011,28		347,18
019	N		A-1	441 000,00	15,65	F	Taux fixe à 4,54 %	4,62	28 000,00	19 544,70		1 770,85
020	N		A-1	187 939,39	6,83	F	Taux fixe à 1,85 %	1,86	25 364,91	3 301,45		492,85
021	N		A-1	63 000,00	7	F	Taux fixe à 3,5 %	3,55	9 000,00	2 086,88		0,00
022	N		A-1	53 333,24	7,92	F	Taux fixe à 4,29 %	4,36	6 666,68	2 180,74		161,27
023	N		A-1	139 707,19	16	V	(Euribor 03 M + 1,4) - Floor 0 sur Euribor 03 M	1,41	7 946,53	1 914,83		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>				<b>1 147 360,37</b>					<b>107 655,48</b>	<b>40 614,72</b>	<b>0,00</b>	<b>5 757,74</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.  
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 698.  
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611.1 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4**

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	8				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1 147 360 €				
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contratant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**A1.5**

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total								0,00		0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A+1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>		<b>A1.6</b>

**A1.6 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

### A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	28/09/2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux des canalisations pour adductions d'eau	40	28/09/2011
L	Bâtiment et installation de génie civil	40	28/09/2011
L	Station surpresseur (installations électromécaniques)	15	28/09/2011
L	Pompe et coffret de télégestion	10	28/09/2011
L	Logiciel	2	28/09/2011
L	Véhicule	5	28/09/2011
L	Matériel de bureau	7	28/09/2011
L	Matériel informatique	5	28/09/2011
L	Outillage et matériel d'exploitation ou de TP	10	28/09/2011
L	Frais d'étude non suivie de réalisation	5	28/09/2011

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>125 441,00</b>	<b>125 441,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>108 000,00</b>	<b>108 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	108 000,00	108 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>17 441,00</b>	<b>17 441,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	17 441,00	17 441,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>125 441,00</b>	<b>171 883,84</b>	<b>0,00</b>	<b>297 324,84</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>551 972,00</b>	<b>III</b> <b>551 972,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>551 972,00</b>	<b>551 972,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	737,00	737,00
281311	Bâtiments d'exploitation	9 670,00	9 670,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	124 750,00	124 750,00
281561	Service de distribution d'eau	4 820,00	4 820,00
28183	Matériel de bureau et informatique	570,00	570,00
28188	Autres	11 425,00	11 425,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	400 000,00	400 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>551 972,00</b>	<b>350 390,50</b>	<b>414 320,20</b>	<b>200 000,00</b>	<b>1 516 682,70</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>	<b>297 324,84</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>	<b>1 516 682,70</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>	<b>1 219 357,86</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

## C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2	0	2	2	0	2
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		7	0	7	5	0	5
ADJOINT TECHNIQUE	C	2	0	2	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2°	C	2	0	2	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1°	C	2	0	2	1	0	1
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		9	0,00	9	7	0	7

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1,00 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,80 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,40 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>		<b>C1</b>

### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
1 Adjoint technique	C	TECH	326		3-a	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT-MAXIMIN  
BUDGET ANNEXE DE L'EAU  
BUDGET PRIMITIF 2019

Article R2311-13 du CGCT

Fiche de calcul des résultats 2018 prévisionnels

Section	Résultat 2017 reporté	Part affectée à l'investissement 2018	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat Exercice 2018	Résultat de la clôture
Investissement	-34 762,53		362 488,42	811 571,15	449 082,73	414 320,20
Fonctionnement	811 894,19	500 000,00	1 732 948,15	1 938 039,28	205 091,13	516 985,32
Total	777 131,66	500 000,00	2 095 436,57	2 749 610,43	654 173,86	931 305,52

Lors de l'élaboration du Budget primitif 2019 du budget annexe de l'assainissement de la commune de Saint-Maximin, il a été procédé au report anticipé des résultats de l'exercice avant le vote du compte administratif et l'affectation du résultat, à savoir :

Excédent de fonctionnement	516 985,32
Déficit d'investissement	414 320,20

Le Maire  
Horace Lanfranchi



Mairie de Saint-MAXIMIN  
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Vu le comptable



Fabienne ARLAUD  
Comptable des Finances  
Publiques



## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 419 025,93	2 247 338,80	3 666 364,73
Titres de recettes émis (b)	811 571,15	1 976 647,94	2 788 219,09
Réductions de titres (c)		38 608,66	38 608,66
Recettes nettes (d = b - c)	811 571,15	1 938 039,28	2 749 610,43
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 419 025,93	2 247 338,80	3 666 364,73
Mandats émis (f)	380 650,41	1 758 898,73	2 139 549,14
Annulations de mandats (g)	18 161,99	25 950,58	44 112,57
Dépenses nettes (h = f - g)	362 488,42	1 732 948,15	2 095 436,57
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	449 082,73	205 091,13	654 173,86
(h - d) Déficit			



ETAT DES RESTES A REALISER 2018  
BUDGET ANNEXE DE L'EAU  
DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	Nature	Objet	Montant HT en €
21	2183	Module TIPI et CLIC'ESI pour facturation et aide à la mise en œuvre	940,00
	<b>Total 2183</b>		<b>940,00</b>
21	2188	MATERIEL 2018. Meuleuse	161,92
21	2188	MATERIEL 2018 - Marteau-piqueur, petit outillage et découpeuse 4T	2 280,42
	<b>Total 2188</b>		<b>2 442,34</b>
<b>Total 21</b>			<b>3 382,34</b>
23	2313	Sectorisation dde la distribution reservoir des anges : renouvellement du compteur mécanique par un débitmètre électromagnétique.	2 791,41
	<b>Total 2313</b>		<b>2 791,41</b>
23	2315	RESEAUX 2016 travaux de renouvellement conduite eau potable M.O tranche ferme	1 738,53
23	2315	RESEAU 2015 RENOUELEMENT DES CONDUITES AEP - tranche conditionnelle - Chemin de l'Auvière 2ème secteur	24 302,00
23	2315	KERMES 2018. Travaux de voirie et réseaux divers relatifs à la requalification de l' Allée des Chênes KERMES. Marché 2017FIC16	2 106,00
23	2315	RESEAUX 2018 Aménagement du bd Rey	2 873,62
23	2315	Fourniture et pose de poteaux incendie y compris raccordement sur la conduite existante au chemin de la Teyssonnière.	4 560,00
23	2315	RESEAU 2018 , dévoiement du réseau d'eau potable	19 945,00
23	2315	RESEAUX 2018 Aménagement du bd Rey	23 654,86
23	2315	DEVIS 04.181.999.011297.17 18257 DU 20/09/2018 - REMPLACEMENT DETENDEUR ET REGARD - PETIT CHEMIN	4 200,00
23	2315	INSTALLATION D'UN DEBITMETRE ELECTROMAGNETIQUE CHEMIN DU GRANS RAYOL	5 653,00
23	2315	FOURNITURE ET POSE DE 4 VANNES DN300 ET 2 VANNES DN200 - CHEMIN DU MOULIN RESERVOIR DE LAUVIERE	18 355,08
23	2315	RESEAUX 2018 - REFECTION RESEAUX AEP IMPASSE JEAN JAURES	22 530,00
23	2315	RESEAUX 2018 - DEVIS 2628 DU 30/10/2018- REPRISE BRANCHEMENT APRES COMPTEUR 1211 CHEMIN AURELIEN	5 400,00
23	2315	RESEAU 2018. Remplacement d'une conduite EAP au chemin de l'Auvière	24 992,00
23	2315	RESEAUX 2018. tranchée, fourniture et pose d'une canalisation chemin des Iris	5 400,00
	<b>Total 2315</b>		<b>165 710,09</b>
<b>Total 23</b>			<b>168 501,50</b>
<b>Total des restes à réaliser de dépenses 2018</b>			<b>171 883,84</b>

État des restes à réaliser des dépenses d'investissement de l'exercice 2018 pour le budget annexe de l'eau de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, valant ouverture de crédits pour l'exercice 2019, arrête la somme de Cent soixante et onze mille huit cent quatre-vingt-trois euros et quatre-vingt-quatre cents.

Chapitre	Nature	Objet	Montant HT en €
13	13111	APPEL A PROJETS 2015	253 000,00
13	13111	CONVENTION 2018 486 - PROGRAMMATION 2017 2018 10 EME PROGRAMME SAUVONS L EAU	46 637,00
	<b>Total 13111</b>		<b>299 637,00</b>
13	13118	DETR 2013 /Rénovation et amélioration du réseau d'alimentation en eau potable	18 000,00
13	13118	DETR 2014 rénovation du réseau eau potable (ancien chemin sceaux; claret; 12 deniers; chemin gare,mignon , moulin, terriers, teyssonnière)	10 150,00
13	13118	DETR 2015 travaux sur réseaux AEP place Malberbe et chemin de Beauregard notification recue le 12/05/2015	22 603,50
	<b>Total 13118</b>		<b>50 753,50</b>
<b>Total 13</b>			<b>350 390,50</b>
<b>Total des restes à réaliser de recettes 2018</b>			<b>350 390,50</b>

État des restes à réaliser des recettes d'investissement de l'exercice 2018 pour le budget annexe de l'eau de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, valant ouverture de crédits pour l'exercice 2019, arrêté à la somme de Trois cent cinquante mille trois cent quatre-vingt-dix euros et cinquante cents.

Fait en deux exemplaires à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le

Le comptable,  
Fabienne Arlaud



**Fabienne ARLAUD**  
Comptable des Finances  
Publiques



L'ordonnateur,  
Horace LANFRANCHI  
Maire en exercice



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 33  
 Nombre de membres présents :.....  
 Nombre de suffrages exprimés :.....  
 Nombres de procurations :.....  
 VOTES : Pour :.....  
 Contre :.....  
 Abstentions :.....

Date de convocation : .....

Présenté par le maire, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le 11 avril 2019

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume,  
le 11 avril 2019

Les membres du conseil municipal		H. Lanfranchi	M. Bœuf	J. Freynet
H. Henri	S. Langlet	A-M Lamia	O. Barrau	L. Martin
C Lanfranchi-Dorgal	L Ancolio-Thaon	M Sebbani	P Russo	A Kanbelle
A Degioanni	H Martinez	C Lombard	N Drevet	F Albert
M Robert-Riondet	D Vernet	S. Gallard	N Ritter	A Bonnot
V Garelo	A Decanis	B Gomart-Jacquet	B Silvy-Alibert	P Simonetti
G Perez	P Hrynda	M Granier	C Hatot-Medarian	N Davico Melek
Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture le..... et de la publication le..... à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le ..... 2019				